

## Fiche de données de sécurité selon la réglementation (CE) 1907/2006 (REACH)

Révision date: 2019-01-09

Remplacée: 2018-07-19

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit:

Désignation commerciale du produit: HYPRO\* 2000X168LC Polymer - VTB  
Numéro de produit utilisés par les entreprises: X168LC  
REACH numéro d'enregistrement: Non applicable (polymère)  
Désignation de la substance: VTB Polymer  
Numéro d'identification de substance: CAS# 68649-04-7  
Autres moyens d'identification: Non disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations: Modificateur élastomérique pour résines thermodurcissables.  
Utilisations déconseillées: Aucune identifiée

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fabricant / Fournisseur: CVC Thermoset Specialties  
844 N. Lenola Road  
Moorestown, New Jersey 08057  
États-Unis  
Téléphone: +1-856-533-3000  
FAX: +1-856-533-3003

EU Représentant Exclusif: Penman Consulting bvba  
Avenue des Arts 10  
B-1210 Bruxelles  
Belgique  
Téléphone : +32 (0) 2 305 0698  
email: pcbvba09@penmanconsulting.com  
e-mail: CTS.info@emeraldmaterials.com

Pour plus de renseignements sur cette FDS:

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel (24 heures) : 1-800-255-3924 (États-Unis); +1-813-248-0585 (en dehors des États-Unis).

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Classification du produit selon la réglementation CE 1272/2008 (CLP) telle que modifiée:

Allergic effects, EUH208  
Danger pour le milieu aquatique, Danger chronique, catégorie 3, H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage:

Étiquetage du produit selon la réglementation CE 1272/2008 (CLP) telle que modifiée:

Pictogramme(s) de danger: Sans objet  
Mention d'avertissement: Sans objet

Mention(s) de danger:

EUH208 Contient Triphenyl phosphite, Diisodecyl phenyl phosphite, Isodecyl diphenyl phosphite. Peut produire une réaction allergique.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mention(s) de mise en garde:**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Informations supplémentaires:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Les propriétés physiques, chimiques et toxicologiques de cette substance n'ont pas encore été totalement établies.

Les mises en garde sont conformes aux dispositions de l'annexe III du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) et l'ECHA Guide sur l'étiquetage et à l'emballage. Les réglementations en vigueur dans chaque pays ou région peuvent déterminer quelles sont les déclarations obligatoires sur l'étiquette des produits. Pour plus de précisions, reportez-vous à l'étiquette des produits.

**2.3. Autres dangers:**

**Critères PBT/vPvB:**

Non disponible

**Autres dangers:**

Pas de renseignements supplémentaires

Voir la section 11 pour les données toxicologiques.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1. Substance:**

<u>Numéro de CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>% en poids</u>	<u>Classification</u>	<u>Mentions de danger</u>
0026544-23-0	Isodecyl diphenyl phosphite	0.1-<1.0	Skin Sens. 1	H317
0000101-02-0	Triphenyl phosphite	0.1-<1.0	Acute Tox. 4 Oral- Aquatic Acute 1- Aquatic Chronic 1- Eye Irrit. 2- Skin Irrit. 2- Skin Sens. 1	H302-315-317-319-400-410
0025550-98-5	Diisodecyl phenyl phosphite	0.1-<1.0	Aquatic Acute 1- Aquatic Chronic 1- Skin Sens. 1	H317-400-410
<u>Numéro de CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>% en poids</u>	<u>REACH numéro d'enregistrement</u>	<u>CE/Liste Number</u>
0026544-23-0	Isodecyl diphenyl phosphite	0.1-<1.0	Exempté	247-777-4
0000101-02-0	Triphenyl phosphite	0.1-<1.0	Exempté	202-908-4
0025550-98-5	Diisodecyl phenyl phosphite	0.1-<1.0	Exempté	247-098-3

Voir la Section 16 pour consulter le texte intégral des mentions de danger (H) (EC 1272/2008).

Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification. Les composants restants sont exclusifs, inoffensifs et/ou présents en quantités inférieures aux limites à déclarer.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours:**

**Généralités:** Si une irritation ou d'autres symptômes se font sentir ou persistent, évacuer la victime de la zone en question, quelle que soit la voie d'exposition, et consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau non contaminée pendant au moins quinze (15) minutes. Rincer plus longtemps si des résidus de produit chimique ont pénétré dans l'œil. Assurer un bon rinçage des yeux en maintenant les paupières ouvertes à l'aide de la main et en imprimant un mouvement circulaire aux yeux. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau et du savon jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu (au moins 15 à 20 minutes). Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Inhalation:** Se retirer ou retirer la victime à l'air libre si le produit a un effet nocif. En cas de difficultés à respirer, administrer de l'oxygène. Si la personne affectée ne respire plus, assurer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit à ingérer par la bouche à une personne sans connaissance. Se rincer complètement la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

**Protection des secouristes:** Porter des vêtements et le matériel de protection personnelle appropriés aux risques.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

Irritation. Le contact prolongé ou répété peut aggraver les affections cutanées présentes. Les individus aux voies aériennes sensibles (notamment les asthmatiques) peuvent subir une réaction aux vapeurs. Voir la section 11 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traiter les symptômes

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction:

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre extinctrice ABC, de la mousse ou du dioxyde de carbone. L'eau ou la mousse peuvent provoquer le moussage. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les récipients exposés au feu. On peut utiliser de l'eau pulvérisée pour curer les déversements accidentels loin des endroits d'exposition.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

**Risques exceptionnels d'incendie et d'explosion:** Ce produit ne pose pas de risque d'incendie mais brûlera s'il est enflammé. Les vapeurs ou le brouillard chauds sont susceptibles de s'enflammer spontanément lorsqu'ils sont mélangés à l'air. Le point d'inflammation est influencé par les variations de pression et diminue si le volume de vapeur et le temps de contact augmentent. Le produit peut donc s'enflammer avant que la température d'inflammation ne soit atteinte. Évaluer soigneusement tout usage dans le cadre de processus impliquant des températures élevées, des dépressions avec brusques entrées d'air, des émissions brusques de vapeur ou de brouillard, etc., en vue d'assurer une utilisation sans danger. Exposé à des chaleurs extrêmes, le récipient fermé peut éclater (en raison de la pression accumulée).

**Produits de combustion dangereux:** Des substances irritantes ou toxiques peuvent être émises durant les phases d'incinération, de combustion ou de décomposition. Voir la section 10 (10.6 Produits de décomposition dangereux) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome avec masque complet et fonctionnant par pression positive intermittente (ou toute autre pression positive) et des vêtements de protection. Le personnel ne portant pas d'appareil respiratoire doit quitter la zone de façon à ne pas être exposé à des gaz toxiques provenant de la combustion, du brûlage ou de la décomposition. Dans un endroit fermé ou mal ventilé, porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage, immédiatement après un incendie, ainsi que pendant la phase d'attaque des opérations d'extinction du feu.

Voir la section 9 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Voir la section 8 pour obtenir des recommandations sur le port d'un équipement de protection individuelle. En cas de déversement dans un endroit encloué, ventiler l'endroit. Éliminer les sources d'inflammation. Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas purger le liquide dans les égouts publics, le réseau d'eau ou les eaux de surface.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir en endiguant avec du sable, de la terre ou un autre matériau non combustible. Porter des vêtements et le matériel de protection personnelle appropriés aux risques. Absorbe les déversements à l'aide d'un produit inerte. Mettre dans un contenant fermé et étiqueté; stocker dans un endroit sûr en attendant l'élimination. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. ATTENTION: Le liquide déversé ainsi que le feuil sec sont glissants. Soyez prudent pour éviter de tomber.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques:

Reportez-vous à la section 8 pour connaître les recommandations concernant l'utilisation des équipements de protection personnelle, et à la section 13 pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

A l'instar des produits chimiques, respecter de bonnes procédures de travail. Ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité du récipient. Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit. Toujours se laver avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Utiliser ce produit dans des conditions largement ventilées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter d'inhaler l'aérosol, le brouillard, l'embrun de pulvérisation, la fumée ou la vapeur. Ne pas boire, goûter, avaler ou ingérer ce produit. Laver tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau. Assurer la présence de bassins oculaires et de douches d'urgence dans la zone de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker ce produit à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10). Ne pas stocker dans des contenants ouverts, non ou mal étiquetés. Tenir le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser les contenants vides n'ayant pas fait l'objet d'un nettoyage et d'une remise en état industriels. Le conteneur vide contient un résidu qui peut présenter les mêmes risques que le produit. Entreposer le produit à des températures inférieures à 122°F (50°C).

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas de renseignements supplémentaires

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle:

#### Limites d'exposition professionnelle (OEL):

Nom Chimique	UE OELV	UE IOELV	ACGIH - TWA/Niveau plafond	ACGIH - STEL
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E	N/E	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	N/E	N/E	N/E	N/E
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E	N/E	N/E	N/E
Nom Chimique	France VME	Belgium OEL		
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E	N/E		
Triphenyl phosphite	N/E	N/E		
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E	N/E		
Nom Chimique	Suisse OEL			
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E			
Triphenyl phosphite	N/E			
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E			

N/E = Non établi (aucune limite d'exposition établie pour les substances répertoriées dans le pays, la région ou l'organisation répertoriés).

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

**Contrôles techniques appropriés:** Assurer une ventilation efficace et au besoin par aspiration à la source pour éloigner les embruns de pulvérisation, aérosols, fumées, brouillards et vapeurs des employés et prévenir leur inhalation systématique. La ventilation doit être adéquate pour maintenir le milieu de travail sous la ou les limites d'exposition indiquées dans la fiche de données de sécurité.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

**Protection des yeux et du visage:** Lunettes de sécurité ou à coques requises.

**Protection des mains:** Eviter tout contact cutané lors du mélange ou la manutention des matériaux en portant imperméable et des gants. En cas d'immersion contact prolongé ou fréquemment répété, des gants avec des temps de passage de plus de 240 minutes (classe de protection ou supérieur à 5) sont recommandés. Pour un bref contact ou les applications de démarrage, des gants avec des temps de rupture de 10 minutes ou plus sont recommandés (classe de protection 1 ou supérieur). Les gants de protection utilisés doivent être conformes aux dispositions de la directive CE 89/686/CEE et à la norme EN 374 correspondante. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite (par ex., fréquence et durée de contact, autres produits chimiques pouvant être manipulés, résistance chimique du matériau de fabrication du gant et dextérité). Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants pour connaître le

matériau le plus approprié.

**Protection de la peau et du corps:** Appliquer de bonnes pratiques de laboratoire/lieu de travail, notamment le port de tenues de protection individuelle : blouse de laboratoire, lunettes de sécurité et gants protecteurs.

**Protection respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter l'équipement respiratoire approprié aux risques. Porter un appareil de protection respiratoire homologué (par exemple, appareil de protection respiratoire anti-vapeurs organiques, respirateur anti-vapeurs organiques à adduction d'air filtré avec masque complet ou appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque complet) si l'exposition aux aérosols, au brouillard, à l'embrun, à la fumée, aux émanations ou à la vapeur dépasse une ou plusieurs des limites d'exposition des substances chimiques mentionnées dans la fiche signalétique.

**Informations diverses:** Des bassins oculaires et des douches de décontamination sont recommandés dans la zone de travail.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Voir les sections 6 et 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>État physique:</b>	Liquide visqueux	<b>pH:</b>	Non disponible
<b>Apparence:</b>	Caramel	<b>Densité relative:</b>	0.92-0.93
<b>Odeur:</b>	Légère	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif:</b>	Non disponible	<b>Pourcentage volatile (poids):</b>	<1 %
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Négligeable	<b>Composés organiques volatiles (VOC):</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non-volatil	<b>Point d'ébullition °C:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible	<b>Point d'ébullition °F:</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible	<b>Point d'éclair:</b>	180 °C (356 °F)
<b>Viscosité:</b>	60,000-200,000 cps @ 27 °C	<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation:</b>	Non disponible	<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Sans objet (liquide)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Pas d'oxydation	<b>Limites d'inflammabilité ou Limites d'explosivité:</b>	LFL/LEL: Non disponible UFL/UEL: Non disponible
<b>Propriétés explosives:</b>	Non explosif		
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible		

### 9.2. Autres informations:

Les quantités indiquées sont typiques et ne représentent pas une spécification.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité:

Le produit entre en réaction avec les isocyanates.

### 10.2. Stabilité chimique:

Ce produit est stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Sources de chaleur et de combustion excessives.

### 10.5. Matières incompatibles:

Éviter tout contact avec les oxydants ou réducteurs forts. Le contact avec des sources produisant des radicaux libres (telles que les eaux oxygénées) provoquera des augmentations de la viscosité, la gélification et l'homopolymérisation. Selon la quantité et le type de matériau en question, le contact peut provoquer: forte chaleur, ébullition, développement de flammes, explosion ou émission de gaz toxique.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Oxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, acide cyanhydrique, hydrocarbures aliphatiques et aromatiques. Le traitement thermique peut produire des composants volatils, notamment du cyclohexène carbonitrile.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

**Généralités:** Le matériel de protection doit être utilisé et les procédures de manipulation doivent être suivies pour réduire l'exposition au minimum. Les effets sur la santé sont particulièrement évidents lorsque le produit est chauffé.

**Yeux:** Susceptible d'irriter les yeux.

**Peau:** Susceptible d'irriter la peau. Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques.

**Inhalation:** L'inhalation des fumées et des vapeurs résultant du traitement, de la combustion ou de la décomposition peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses.

**Ingestion:** L'ingestion peut entraîner une irritation.

**Renseignements sur la toxicité aiguë:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée). Aucune étude toxicologique n'a été conduite pour ce produit. Les propriétés physiques, chimiques et toxicologiques de cette substance n'ont pas encore été totalement établies.

Nom Chimique	CL50 Inhalation	Espèce	DL50 Orale	Espèce	DL50 Cutané	Espèce
Isodecyl diphenyl phosphite	>8400 mg/m <sup>3</sup> (1 heure)	Rat / adulte	2417 mg/kg	Rat / adulte	>10200 mg/kg	Lapin / adulte
Triphenyl phosphite	>6,7 mg/L (1 heure)	Rat / adulte	1600 mg/kg	Rat / adulte	>2000-<5000 mg/kg	Lapin / adulte
Diisodecyl phenyl phosphite	>11,7 mg/L (1 heure)	N/E	8250 mg/kg	Rat / adulte	>2000 mg/kg	Lapin / adulte

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:** Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). RÉFÉRENCES CROISÉES - VTBX POLYMER: Irritation de la peau, lapin: Indice d'irritation primaire = 0.4; Irritant léger.

Nom Chimique	Irritation de la peau	Espèce
Isodecyl diphenyl phosphite	Irritant	Lapin / adulte
Triphenyl phosphite	Irritant	Lapin / adulte
Diisodecyl phenyl phosphite	Irritant léger	Cobaye / adulte

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis). RÉFÉRENCES CROISÉES - VTBX POLYMER: Irritation des yeux, lapin: Score total moyen max. = 5,3 à 24 heures, 0,3 à 72 heures conclusion; Irritant léger à modéré.

Nom Chimique	Irritation des yeux	Espèce
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	Irritant	Lapin / adulte
Diisodecyl phenyl phosphite	Non irritant	Lapin / adulte

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

Nom Chimique	Sensibilisation cutanée	Espèce
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	Weak to non-sensitizer	Cobaye et épicutanés sur des humains
Diisodecyl phenyl phosphite	Sensibilisant	Souris/Local lymph node assay

**Cancérogénicité:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

**Toxicité pour la reproduction:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:** Non classé (aucune information pertinente n'a été trouvée).

**Danger par aspiration:** Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

**Renseignements sur les autres formes de toxicité:** Aucune information supplémentaire disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité:

Aucune étude précisant les impacts sur l'environnement n'a été effectuée pour ce produit.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Espèce</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Chronique</u>
Isodecyl diphenyl phosphite	Poissons	LC50 >solubilité dans l'eau (96 heures)	N/E	N/E
Isodecyl diphenyl phosphite	Invertébrés	EC50 >solubilité dans l'eau (48 heures)	N/E	N/E
Isodecyl diphenyl phosphite	Algues	EC50 >solubilité dans l'eau (96 heures)	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	Poissons	N/E	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	Invertébrés	EC50 0.94 mg/L (48 heures)	N/E	N/E
Triphenyl phosphite	Algues	N/E	N/E	N/E
Diisodecyl phenyl phosphite	Poissons	LC50 >100 mg/L (48 heures)	N/E	N/E
Diisodecyl phenyl phosphite	Invertébrés	EC50 0.2 mg/L (48 heures)	N/E	N/E
Diisodecyl phenyl phosphite	Algues	EC50 45 mg/L (72 heures)	N/E	N/E

### 12.2. Persistance et dégradabilité:

Pas de renseignements spécifiques à cet égard.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Biodégradation</u>
Isodecyl diphenyl phosphite	N'est pas facilement biodégradable
Triphenyl phosphite	N'est pas facilement biodégradable
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de renseignements spécifiques à cet égard.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Facteur de bioconcentration (BCF)</u>	<u>Log Kow</u>
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E	8.52 (calculated)
Triphenyl phosphite	N/E	4.98
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E	N/E

### 12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de renseignements spécifiques à cet égard.

<u>Nom Chimique</u>	<u>Mobilité dans le sol (Koc/Kow)</u>
Isodecyl diphenyl phosphite	N/E
Triphenyl phosphite	N/E
Diisodecyl phenyl phosphite	N/E

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non disponible

### 12.6. Autres effets néfastes:

Aucune information supplémentaire disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets:

Mettez les contenus inutilisés au rebut (incinération) conformément aux réglementations nationales et locales. Mettez le récipient au rebut conformément aux réglementations nationales et locales. Engagez des entreprises de gestion des déchets dûment agréées, le cas échéant.

Voir la section 8 pour obtenir des recommandations sur le port d'un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques.

**14.1. Numéro ONU:** N/A

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Non réglementé - Voir les détails sur le connaissance

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

**Catégorie de danger étatsunienne DOT:** N/A

**Catégorie de danger canadienne TDG:** N/A

**Catégorie de danger européenne ADR/RID:** N/A

**Catégorie de danger (océans) Code IMDG:** N/A

**Catégorie de danger (atmosphère) ICAO/IATA:** N/A

La mention "N/A" en regard de la catégorie de danger indique que le produit en question ne fait pas l'objet d'une réglementation particulière pour le transport.

**14.4. Groupe d'emballage:** N/A

**14.5. Dangers pour l'environnement:**

**Polluants marin:** Sans objet

**Substance dangereuse (États-Unis):** Sans objet

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:**

Sans objet

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:**

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Europe REACH (EC) 1907/2006:** Ce produit est considéré comme un polymère dans le cadre du règlement (CE) 1907/2006 et il est exempté de l'exigence d'enregistrement. Les monomères/autres réactifs applicables sont enregistrés, exemptés ou conformes par ailleurs. La réglementation REACH ne s'applique qu'aux substances fabriquées ou importées vers l'Union Européenne. Emerald Performance Materials a satisfait à ses obligations dans le cadre de la réglementation REACH. Les informations REACH concernant ce produit ne sont fournies que pour information. Chaque entité juridique peut avoir des obligations REACH différentes selon sa position dans la chaîne d'approvisionnement. Pour les matériaux fabriqués en dehors de l'UE, l'importateur officiel doit comprendre et respecter ses obligations précises dans le cadre de la réglementation.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation de l'UE:** Sans objet

**Autres renseignements sur l'UE:** Pas de renseignements supplémentaires

**Réglementations nationales:** Pas de renseignements supplémentaires

**Inventaires des produits chimiques:**

<u>Réglementation</u>	<u>Statut</u>
Inventaire australien des substances chimiques (AICS):	N
Liste intérieure des substances du Canada (LIS):	N
Liste extérieure des substances du Canada (LES):	Y
Inventaire chinois des substances chimiques existantes (IECSC):	Y
Inventaire européen des CE (EINECS, ELINCS, NLP):	Y
Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS):	Y
Inventaire japonais loi sur la santé et la sécurité industrielle (ISHL):	N
Liste coréenne des substances chimiques existantes évaluées (ECL):	N
Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZIoC):	N
Inventaire philippin des produits et des substances chimiques (PICCS):	N



**Réglementation**

Inventaire Taiwan des substances chimiques existantes:  
États-Unis Toxic Substances Control Act (TSCA):

**Statut**

N  
Y

Une liste "Y" indique que tous les composants ajoutés intentionnellement sont répertoriés ou conformes à la réglementation. Une liste "N" indique que pour un ou plusieurs composants : 1) il n'existe pas de liste d'inventaire publique; 2) aucune information n'est disponible ou 3) le composant n'a pas été vérifié. Un "Y" pour la Nouvelle-Zélande peut signifier qu'une norme de groupe qualifié peut exister pour les composants de ce produit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique:**

Sans objet

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Mentions de danger (H) dans la section Composition (section 3):**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:** Modifications dans la (les) section(s): 1

**Méthode d'évaluation pour la classification des mélanges:** Sans objet (substance)

**Légende:**

\*: Marque de commerce propriété de Emerald Performance Materials, LLC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

N/A: Sans objet

N/E: Non établi

STEL: Limite d'exposition de courte durée (moyenne pondérée dans le temps pour 15 minutes)

TWA: Moyenne pondérée dans le temps (exposition pour une journée de travail de 8 heures)

UE OELV: Valeur limite d'exposition professionnelle de l'Union européenne

UE IOELV: Valeur limite indicative d'exposition professionnelle de l'Union européenne

**Responsabilités de l'utilisateur / Clause de non responsabilité:**

Les renseignements contenus dans les présentes sont fondés sur nos connaissances actuelles et ont pour unique objet la description du produit en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Aussi, les présentes ne sauraient en aucun cas être considérées comme ayant valeur de garantie quant à une propriété quelconque du produit, et le client est seul responsable de l'usage qui est fait des présentes.

Fiche de données de sécurité préparée par :

Service de conformité des produits

Emerald Performance Materials, LLC

1499 SE Tech Center Place, Suite 300

Vancouver, WA 98683

États-Unis